

2025- N°2

LA CONCERTATION DU PUBLIC

www.extensions-tcsp-martinique.mq

NEWSLETTER

NOUVELLE ÉTAPE FRANCHIE DANS L'AVANCÉE DU PROJET !

Le projet des extensions du TCSP a franchi une nouvelle étape en novembre 2024, avec l'adoption du programme du projet par le conseil d'administration de Martinique Transport (MT) et l'Assemblée de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM).

Ce programme prend en compte des retours de la concertation préalable et de la concertation continue en cours avec le public et les parties prenantes.

Une présentation de ce programme sera détaillée dans un prochain numéro.



Crédit photos Martinique Transport



Crédit photos Martinique Transport

LA CONCERTATION : ON EN PARLE ?

CONCERTATION PRÉALABLE

CONCERTATION CONTINUE

ENQUÊTE
PUBLIQUE

2019

1

SAISINE DE LA CNDP

BILAN DE LA CONCERTATION
PRÉALABLE PAR LA CNDP

2

2021

2022

3

OUVERTURE DE LA
CONCERTATION
CONTINUEAPPROBATION DU
PRÉPROGRAMME
DU PROJET

4

2023

2024

5

APPROBATION DU
PROGRAMME DU
PROJETLANCEMENT DES
ÉTUDES
ENVIRONNEMENTALES

6

2025

La concertation des 3 extensions

La participation du public est une étape fondamentale et indispensable à la réalisation des projets d'infrastructure de transport.

Cette concertation permet d'établir un échange avec les usagers des transports en commun, les collectivités territoriales... et l'ensemble de la population du territoire.

Elle vise à améliorer la qualité de la décision publique et contribuer à sa légitimité démocratique.

La concertation du public, mise en œuvre depuis 2021, se déroule sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).



Credit photos Martinique Transport

À l'issue de la concertation préalable, qui s'est déroulée du 1er mars au 31 mai 2021, la CNDP a décidé de la poursuite d'une concertation continue jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.

Messieurs ALONZEAU et BALLAN ont été désignés garants du bon déroulement de cette concertation continue.

Concertation préalable 2021

06

**Réunions
Publiques**

06

**Webinaires
Thématiques**

03

**Webinaires
de Synthèse**

** R1 détail des réunions publiques et webinaires de la concertation préalable*

Concertation continue – Extension Ouest

Réunions publiques

- Schoelcher le lundi 8/04/2024 à l'Arobase de Batelière
- Fort-de-France le 7/11/2024 à l'ex école Marcel Placide – Bô Kanal

Rencontres avec les institutions, les acteurs économiques et partenaires :

- CACEM,
- Ville de Schoelcher,
- Ville de Fort-de-France,
- L'Etat – DEAL,
- Groupe Elizé,
- Groupe Roseau/le Rond Point
- RCI
- Université,
- Lycée Schoelcher,
- Instances de la CTM : Conseil des Jeunes, Conseil des Sages
- SOAME
- ADDUAM
- MADININAIR
- Services techniques des villes
- Conseils municipaux des villes



Credit photos Martinique Transport

Concertation continue – Extension Est

Réunions publiques :

Le Lamentin le 13/11/2024 à l'Institut Martiniquais du Sport (IMS)

Concertation continue – Extension Sud

Réunions publiques :

- Sainte Luce le mercredi 25/10/2023 à la médiathèque
- Rivière Salée le mercredi 13/12/2023 au Centre Culturel
- Ducos le mardi 9/04/2024 à la cantine centrale

Rencontres avec les institutions, les acteurs économiques et partenaires :

- CACEM
- Ville du Lamentin
- État DEAL
- Ville du Robert
- Cap Nord
- SEM DEFIA

Rencontre avec les institutions :

- CAESM
- Services techniques des villes
- Conseils municipaux des villes

EN COULISSES

Interview de Jean-Michel ALONZEAU, garant de la Commission Nationale du Débat Public pour la concertation, en date du 28 janvier 2025.

Mr Alonzeau, qu'en est-il de la concertation du public sur le projet des extensions du TCSP ?

“

La concertation continue se poursuit animée par une équipe projet regroupant des agents des deux maîtres d'ouvrage qui mènent les études nécessaires et portent les actions de communications envers le grand public et autres parties prenantes. Le programme de l'opération en fin d'année 2024 a fait l'objet d'approbations permettant d'indiquer un calendrier prévisionnel, une estimation des coûts par desserte et un ordre de priorité entre les trois futurs parcours.

”



Jean-Michel ALONZEAU
Garant de la Commission
Nationale du Débat Public (CNDP)

Crédit photos Martinique Transport

CLIN D'ŒIL HISTORIQUE

Le TCSP actuellement en service a fait l'objet d'une concertation selon le code de l'urbanisme, qui s'est déroulée de 2003 à 2006.

Le projet était porté par le Syndicat Mixte du TCSP (SMTCSPP) dont les membres regroupaient : le Département, la Région, la Communauté d'agglomération des communes du centre (CACEM).

La concertation des premières lignes du TCSP s'est déroulée de la façon suivante :

2003

Entretiens ciblés : acteurs économiques (09/09/2003), représentants des transporteurs et du milieu associatif (02/09/2003)
Réunion publique (16/09/2003)

2005

Poursuite de l'exposition Grand Public avec registre de consignations des avis et observations
Information presse – Grand public

2004

Information-Débats-Exposition : 1ères Rencontres du TCSP
Élus de la Martinique – Décideurs publics – Grand Public (registre mis à disposition)

2006

Présentations + débats : publics ciblés
Affinage du projet en lien avec les acteurs économiques

Elle a permis :

- De prendre en compte les attentes des acteurs économiques concernant l'amélioration des accès aux zones d'activités (lancement d'une étude de trafic affinée et nouveaux projets d'aménagement au droit des accès) ;
- De mesurer la forte attente de la population, et son adhésion à un projet visant à organiser le transport public à l'échelle de la Martinique.

CE QUI SE FAIT AILLEURS

Le projet Néo de La Réunion

La Commission nationale du débat public (CNDP) saisie sur le projet NEO (Nouvelle entrée ouest) par les porteurs de projet, décide de la tenue d'un débat public. Initialement prévu du 15 avril au 15 juillet 2020, il a été reporté compte tenu du contexte Covid, du 15 septembre au 31 décembre 2020.

La prise en compte des propositions du public a permis de revoir l'aménagement de l'arrivée sur Saint Denis par la route du littoral- entrée Ouest, et de repenser la corniche du Barachois qui fait l'objet d'une concertation continue.



Credit photos Journal RE

LE DICO

La concertation préalable suivie par la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) est une phase de dialogue entre le public et le maître d'ouvrage avant qu'un projet d'aménagement ou d'infrastructure soit finalisé. Elle permet d'informer les citoyens, de recueillir leurs avis et d'éventuellement adapter le projet en conséquence. Elle est obligatoire pour les projets ayant un fort impact environnemental ou sociétal.

La concertation continue, quant à elle, se déroule tout au long du projet, après la phase préalable. Elle vise à maintenir le dialogue avec le public et les parties prenantes pendant les études et la mise en œuvre du projet, afin de garantir une transparence et une meilleure acceptation du projet par la population.

En résumé :

- *Concertation préalable = avant la décision, pour informer et recueillir des avis.*
- *Concertation continue = tout au long du projet, pour assurer un suivi et un dialogue constant.*

La CNDP (Commission Nationale du Débat Public) est une autorité indépendante en France qui veille à ce que les citoyens soient informés et puissent s'exprimer sur les grands projets d'aménagement (routes, infrastructures, industries, etc.). Son rôle est de garantir la transparence et la participation du public en organisant des débats et des concertations avant que les décisions ne soient prises.

En résumé :

La CNDP s'assure que les projets ayant un impact sur l'environnement ou la société ne soient pas décidés sans consulter les citoyens.

Mentions d'édition :

- Direction de publication : chef de projet extension TCSP/ L'équipe Communication/concertation du projet.
- Conception-réalisation : Groupe communication-Martinique Transport et Digital Freedom.
- Droits photos : Martinique Transport & Journal RE
- Source photos : Journal RE : <https://www.journal.re>-Martinique Transport.

Source photos :

- [Journal RE](https://www.journal.re)
- Martinique Transport